

années la défalcation actuelle à l'égard des installations contre la pollution de l'eau et d'accorder des taux d'amortissement semblables pour les installations visant à réduire la pollution de l'air. Le statu quo au sujet des impôts est également une bonne chose. On maintient la restriction de la construction commerciale imposée depuis le 3 juin 1969, de même que la suspension pour deux ans des exemptions pour fins d'amortissement dans le cas des constructions commerciales. J'avertis cependant le gouvernement d'avoir l'œil sur Vancouver métropolitain où l'essor n'est pas excessif. S'il s'y produisait un ralentissement, j'espère que le gouvernement agira dans les semaines qui suivront pour s'assurer que la situation ne se détériore pas dans cette région ni ailleurs au Canada.

Aujourd'hui, nous avons entendu deux conférences—j'entre maintenant dans le vif de mon exposé. La première a été prononcée par l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse, maintenant chef de la loyale opposition de Sa Majesté (M. Stanfield). Sans aucun doute, nous sommes tous reconnaissants qu'il ait abandonné sa campagne nationale contre le Livre blanc pour venir nous faire un discours.

**M. Baldwin:** Vous commencez à en sentir les effets, n'est-ce pas?

**M. Perrault:** Le chef du parti n'avait pas de solutions, de réponses ou de propositions constructives à offrir à la nation. On n'a tenu que des propos sombres et pessimistes. Ceux qui attendaient un mot d'espoir ont été déçus. Le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) est devenu, sans aucun doute, l'itinérant prophète de malheur numéro un du Canada quand, en vérité, la responsabilité lui incombe de proposer des solutions de rechange à la politique du gouvernement.

• (9.20 p.m.)

Aujourd'hui, l'opposition doit faire plus qu'elle ne faisait il y a cent ans, c'est-à-dire s'opposer, s'opposer et encore s'opposer. L'opposition doit proposer des solutions de rechange, mais que peut-on vraiment attendre d'un chef qui a donné au Canada quelques-uns de ses chiffres de chômage les plus élevés quand il était premier ministre de la Nouvelle-Écosse? Lorsqu'il édifiait sa carrière à titre de chef du gouvernement de cette province, les chiffres du chômage étaient les suivants: 1958, 11.2 p. 100; 1959, 11.1 p. 100; 1960, 10.6 p. 100; 1961, 12.1 p. 100 et 1962, 10.6 p. 100.

C'est lui qui vient nous donner un cours sur la façon de maîtriser l'inflation et de créer des emplois. Le critique financier de l'opposition officielle et son chef ont condamné l'ex-cédent budgétaire comme quelque chose de

répréhensible et de superflu; pourtant, pendant treize ans, l'honorable représentant de la Nouvelle-Écosse et son successeur se sont fait un point d'honneur de présenter des budgets excédentaires, grâce à l'aide du gouvernement fédéral. Ce qui est aujourd'hui un vice de la part du gouvernement fédéral a été pendant des années une vertu pour le gouvernement conservateur provincial. Le chef des conservateurs sort soudainement de sa coquille et devient un ardent apôtre de la réforme fiscale au Canada. Il pose maintenant à l'impétueux tambour-major, tout en blanc, qui mène la campagne contre le Livre blanc. Il se dit en faveur de ce qu'il appelle des réformes fiscales sensées. Tandis que l'air lourd d'Ottawa a pu modifier sa perspective, quand il était premier ministre de la Nouvelle-Écosse, l'honorable représentant n'avait rien fait pour supprimer ou même apporter une réforme à ce qui est considéré comme un impôt des plus injustes, des plus iniques, connus de ce côté-ci de l'Atlantique, l'impôt personnel déshonorant de la Nouvelle-Écosse, qui permet aux municipalités de cette province de frapper d'un impôt personnel les personnes qui gagnent tant par année—dans la plupart des municipalités, le montant est de \$1,000, comme mon ami le sait—mais qui ne paient pas d'impôt foncier.

Pendant le terme de l'honorable représentant en Nouvelle-Écosse, il y a à peine deux ans, ce grand réformateur en matière d'impôt a permis que des compatriotes soient jetés en prison à cause d'arriérés d'impôt personnel. Maintenant, c'est lui qui demande aux Canadiens d'avoir foi en lui, dans sa capacité à les conduire dans la terre promise d'un régime fiscal nouveau et plus équitable. La plupart des Canadiens vont lui répondre, je pense: «Non, merci». C'est lui qui condamne le budget et accuse le gouvernement actuel de commettre des péchés par action et par omission dans les affaires de l'État. C'est ce monsieur qui a exhorté, comme un prophète, les Canadiens à jeter le Livre blanc dans les ténèbres extérieures, bien que les habitants de sa province puissent retirer peut-être plus d'avantages des réformes préconisées par le Livre blanc que ceux de toutes les autres provinces.

Le chef de ce grand parti historique critique injustement le budget, et il doit le savoir, de même que ses députés. Certes, à une époque comme celle-ci, l'avantage politique ne devrait pas primer un effort raisonnable et sérieux pour déterminer et mettre en œuvre les propositions qui favorisent l'intérêt du Canada.

Cet après-midi, nous avons entendu un autre chef de parti, que j'estime autant que le chef de l'opposition officielle, car lui aussi, à sa façon, sert son pays. Le chef du NPD a